

TERMES DE RÉFÉRENCE (TdR)

Recrutement d'un(e) consultant(e) chargé(e) de l'animation d'une Formation en leadership et en gestion coopérative au profit des femmes et des jeunes.

Projet : « Renforcement du statut socio-économique des femmes et des jeunes par le biais d'organisations de producteurs au Maroc et en Tunisie »

Intitulé de la mission : Formation en leadership et en gestion coopérative des femmes et des jeunes

Durée de la mission : 3 jours de formation

Lieu d'intervention : Sened, gouvernorat de Gafsa, Tunisie

Nombre de bénéficiaires : 20 participants

Date limite de réception des candidatures : 23 octobre 2026 à 18 h

1. Contexte général du projet

Le projet « Renforcement du statut socio-économique des femmes et des jeunes par le biais d'organisations de producteurs au Maroc et en Tunisie », financé par AgriCord, vise à améliorer les conditions socio-économiques des femmes et des jeunes agriculteurs en renforçant leur participation aux organisations de producteurs et en développant des opportunités économiques durables.

Les fonds mobilisés par Afdi Pays de la Loire pour ce partenariat proviennent intégralement de bailleurs extérieurs, notamment d'AgriCord. Afdi Pays de la Loire assure la responsabilité juridique et financière des fonds alloués au partenariat.

Le projet s'articule autour de trois axes principaux :

Axe 1 : Services techniques et transition agroécologique

Axe 2 : Chaînes de valeur agricoles et opportunités de marché

Axe 3 : Inclusion des femmes et des jeunes.

Dans ce cadre, le renforcement des capacités des femmes et des jeunes en matière de leadership et de gestion coopérative constitue un levier essentiel pour favoriser leur

participation active à la gouvernance des organisations de producteurs, renforcer leur autonomie et promouvoir leur inclusion socio-économique.

2. Présentation de l'organisme

Créée en 2012 par de jeunes diplômés originaires de la région de Gafsa, l'Association des Jeunes Agriculteurs (AJA) œuvre pour la valorisation du secteur agricole et l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes dans le secteur agricole.

Implantée dans une région confrontée à des défis économiques, sociaux et environnementaux importants, l'AJA accompagne les jeunes agriculteurs dans le développement d'activités agricoles durables et résilientes face aux effets du changement climatique.

Son action vise notamment à promouvoir l'agriculture familiale, à soutenir la transition agroécologique et à développer des opportunités économiques contribuant à l'amélioration des revenus et à la création d'emplois en milieu rural.

À travers ce projet, l'AJA souhaite renforcer les compétences des femmes et des jeunes afin de favoriser leur engagement dans les organisations de producteurs, leur participation aux instances de décision et leur contribution au développement local.

3. Objectif général et objectifs spécifiques de la mission

3.1. Objectif général

Renforcer les capacités des femmes et des jeunes agriculteurs en matière de leadership et de gestion coopérative afin de favoriser leur participation active à la gouvernance des organisations de producteurs, de consolider leur autonomie et de contribuer durablement à leur inclusion socio-économique.

3.2. Objectifs spécifiques

La mission vise à :

- Développer les compétences des participants en leadership, en communication et en prise de décision collective.
- Renforcer leur compréhension des principes coopératifs, du fonctionnement des coopératives et des organisations de producteurs.
- Améliorer leurs connaissances en matière de gouvernance démocratique, de répartition des responsabilités et de gestion participative.
- Promouvoir la participation effective des femmes et des jeunes aux instances de gouvernance et aux processus de décision.

- Développer les capacités des participants en matière de prévention et de gestion des conflits au sein des organisations.
- Encourager la collaboration, la solidarité et la mise en réseau entre les femmes et les jeunes agriculteurs.
- Permettre aux participants d'identifier des actions concrètes pour appliquer les acquis de la formation au sein de leurs organisations respectives.

4. Mission et responsabilités du consultant

Le/la consultant(e) sera chargé(e) de concevoir, préparer et animer un atelier de formation de trois jours destiné à 20 femmes et jeunes issus de la région de Gafsa, notamment des délégations de Sened et de Zannouch.

Il/elle devra proposer une démarche pédagogique participative, adaptée au contexte local et aux besoins des bénéficiaires, en privilégiant les échanges d'expériences, les exercices pratiques et les mises en situation.

Le/la consultant(e) sera responsable de la qualité technique et pédagogique de la formation ainsi que de la production des livrables attendus.

5. Principales activités

Dans le cadre de cette mission, le/la consultant(e) sera chargé(e) de réaliser les activités suivantes :

5.1. Préparation de la formation

Analyser les objectifs de la mission et les besoins des bénéficiaires en concertation avec l'AJA.

Élaborer une note méthodologique précisant l'approche pédagogique, les modules, le programme et les outils de formation.

Préparer les supports pédagogiques et les exercices pratiques nécessaires au bon déroulement de l'atelier.

Concevoir des outils d'évaluation permettant de mesurer les connaissances des participants avant et après la formation.

5.2. Animation de l'atelier de formation

Animer des sessions sur les fondamentaux du leadership, les styles de leadership et les qualités d'un leader.

Développer les compétences des participants en communication, en écoute active, en négociation et en prise de décision collective.

Présenter les principes fondamentaux de la coopération, les valeurs coopératives et les modalités de fonctionnement des organisations de producteurs.

Aborder les mécanismes de gouvernance coopérative, notamment la répartition des rôles et responsabilités, la transparence, la redevabilité et la participation démocratique.

Sensibiliser les participants aux enjeux de l'inclusion des femmes et des jeunes dans les organes de gouvernance.

Organiser des exercices pratiques et des mises en situation portant sur la gestion des conflits, la résolution de problèmes et la prise de décision.

Faciliter les échanges d'expériences entre les participants et encourager l'identification de bonnes pratiques.

Accompagner les participants dans l'élaboration de pistes d'action concrètes pour améliorer le fonctionnement et la gouvernance de leurs organisations.

5.3. Évaluation et clôture de la formation

Réaliser une évaluation des connaissances avant et après la formation.

Recueillir les appréciations des participants sur le contenu, la méthodologie et le déroulement de l'atelier.

Analyser les résultats de la formation et identifier les principales compétences acquises.

Formuler des recommandations pour favoriser la mise en pratique des acquis et assurer la continuité des apprentissages.

5.4. Élaboration du rapport final

Rédiger un rapport synthétique présentant le déroulement de la mission, les résultats obtenus, les difficultés éventuelles et les recommandations.

Transmettre à l'AJA l'ensemble des documents et justificatifs relatifs à la formation.

6. Bénéficiaires de la formation

Les principaux bénéficiaires de cette mission sont :

Les femmes et les jeunes actifs dans le secteur agricole de la région de Gafsa

Les agriculteurs et agricultrices des délégations de Sened et de Zannouch

Les membres et représentants d'organisations de producteurs concernés par le renforcement de leurs compétences en leadership et en gestion coopérative.

Effectif prévu : 20 participants.

7. Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera sur une période de **trois (3) jours de formation**, à Sened, dans le gouvernorat de Gafsa.

Le/la consultant(e) devra être disponible pendant toute la durée de l'intervention et respecter le calendrier convenu avec l'AJA.

La préparation pédagogique et la rédaction du rapport final devront également être prises en compte dans l'organisation globale de la prestation.

8. Profil et qualifications requis

Le cabinet ou le/la consultant(e) intéressé(e) devra justifier des qualifications et compétences suivantes :

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 minimum dans un domaine pertinent, notamment l'entrepreneuriat, la gestion, le développement local, l'économie sociale et solidaire, la gestion des organisations ou l'entrepreneuriat féminin.

Justifier d'une expérience pertinente en animation de formations, en leadership, en gouvernance associative ou coopérative et/ou en gestion des organisations de producteurs.

Disposer d'une bonne connaissance des enjeux liés à l'autonomisation économique des femmes et à l'inclusion des jeunes en milieu rural.

Maîtriser les méthodes d'animation participative et les outils pédagogiques adaptés à un public adulte.

Posséder de bonnes capacités de communication, de synthèse et de rédaction.

Être capable de concevoir des supports pédagogiques et des outils d'évaluation.

Faire preuve de rigueur, de professionnalisme et d'une bonne capacité d'adaptation au contexte local.

Être disponible pendant toute la durée de la mission.

9. Livrables attendus

Le/la consultant(e) devra fournir les livrables suivants :

Une note méthodologique et un programme détaillé de la formation, précisant les objectifs pédagogiques, les modules, les méthodes d'animation et le calendrier.

Les supports pédagogiques utilisés pendant la formation.

Les fiches d'évaluation préformation et post-formation, accompagnées d'une synthèse des résultats.

Les listes de présence signées par les participants.

Un dossier photographique illustrant le déroulement de l'atelier, sous réserve des autorisations nécessaires.

Un rapport final de mission comprenant :

Le rappel des objectifs et de la méthodologie

Le déroulement des trois journées de formation

Le nombre et le profil des participants

Les principaux résultats et acquis de la formation

Les résultats de l'évaluation avant et après la formation

Les difficultés rencontrées, le cas échéant

Les conclusions et recommandations pour assurer le suivi des acquis.

Le rapport final devra être transmis à l'AJA pour examen et validation. Un délai de dix (10) jours sera prévu pour la formulation des commentaires et l'approbation du rapport, selon les modalités convenues entre les parties.

Le/la consultant(e) devra également transmettre une feuille de temps (*timesheet*) récapitulant les jours consacrés à la mission.

10. Modalités de candidature

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à transmettre un dossier comprenant les documents suivants, en français, en arabe ou en anglais :

Un CV actualisé de l'expert(e) proposé(e).

Une copie de la patente ou du document équivalent, si disponible (document non obligatoire).

Une offre technique comprenant une note méthodologique présentant la compréhension de la mission, l'approche pédagogique proposée, le programme prévisionnel et les outils envisagés.

Une offre financière détaillée indiquant le coût total de la prestation et l'ensemble des frais associés à la mission.

L'offre financière devra préciser le montant total de la prestation, toutes charges et dépenses liées à la mission incluses, afin de permettre une évaluation transparente des propositions.

11. Modalités de soumission des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique aux adresses suivantes :

Adresse principale : aja_sened@yahoo.fr **En copie :** Snmaryem98@gmail.com

Objet du courriel : « Candidature – Consultant(e) en leadership et gestion coopérative – Projet de renforcement du statut socio-économique des femmes et des jeunes au Maroc et en Tunisie ».

Date limite de soumission : 23 octobre 2026 à 18 h.

Les candidatures reçues après la date limite pourront ne pas être prises en considération.



AGRICORD

